



AIDONS NOS RESTAURANTS La plate-forme qui permet de préparer le redémarrage



Lancée par LaFourchette le 14 avril, la plate-forme www.aidonsnosrestaurants.fr permet d'acheter des bons prépayés à dépenser dans les établissements de restauration à leur réouverture. Le montant de ces préachats doit être compris entre 10 € et 250 €. Cette initiative est soutenue par de nombreux acteurs de la restauration : l'Umih, le GNI, les Maîtres cuisiniers de France, le *Guide Michelin*, les Collectionneurs, *Tables* et Auberges de France, Phenix, Brigad, Privateaser, Tiller et Tripadvisor (propriétaire de

LaFourchette). Totalement gratuit, le référencement sur le site est possible pour les restaurants qui ne travaillent pas avec LaFourchette. Ils peuvent obtenir un lien personnalisé, qu'ils pourront partager à leur réseau via e-mail, leur site Internet ou leurs pages Facebook et Instagram. Pour les clients, il est possible d'acquiescer un bon prépayé directement sur le site LaFourchette ou son application mobile. Les consommateurs peuvent inviter les restaurateurs non encore inscrits à rejoindre le programme en leur envoyant un message. La plate-forme de réservation ne prend aucune commission sur les bons prépayés et transfère leur montant total directement au restaurant, déduction faite des frais de transaction de son partenaire de paiement en ligne Stripe et des frais bancaires ou liés aux établissements de cartes de crédit. Deux jours après son lancement, 2 300 bons ont été achetés et les restaurateurs ayant commencé à promouvoir les préventes à leurs clients ont réalisé 70 € de préventes en moyenne. Un montant largement dépassé par certains restaurants, comme Le Panier à Salade. Cet établissement situé à Angers a collecté plus de 1 300 € en quelques jours.

www.aidonsnosrestaurants.fr